



*Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**  
des Personnels de Préfecture*

CTP CENTRAL DES PREFECTURES DU 12 MAI 2011

DECLARATION PREALABLE

**J'accuse !**

Monsieur le Président,

FO demande l'arrêt de la RGPP dont les conséquences se traduisent par le démantèlement du service public et sa privatisation et le mal être au travail des agents : ils doivent maintenant subir la campagne de communication du ministère pour privilégier la délivrance des cartes grises par les professionnels de l'automobile lesquels bénéficient de la publicité faite gratuitement au secteur privé.

Devant déjà supporter les suppressions de postes, des moyens et des effectifs en diminution, les collègues et l'encadrement sont confrontés chaque jour un peu plus à la pression due aux réorganisations parfois improvisées et aux changements de postes imposés.

A cela s'ajoutent la mise en place du licenciement pour les fonctionnaires, l'individualisation à outrance à travers la rémunération au mérite, à la performance, à la productivité, à la compétition entre les agents et les services, ou encore le toujours PLUS imposé par la pression hiérarchique.

Cette dégradation des conditions de travail se mesure par un mal être croissant, par des congés de maladie en évolution, des états dépressifs, des prises d'anxiolytique, voire à des drames humains. Cette situation n'est pas nouvelle avec récemment, une fois de plus, l'obligation de fermer une sous-préfecture, celle de Saint-Gaudens par exemple, dont l'effectif restant a dû être placé en congés maladies.

Au quotidien, c'est aussi l'encadrement, lui-même à bout, qui tente de maintenir, comme il peut, le fonctionnement du service public. Mais sans moyens, pourra-t-il continuer à maîtriser la situation.

Monsieur le Secrétaire Général du ministère de l'intérieur, vous êtes chargé de conduire une politique qui mène les agents à l'épuisement professionnel et à la rupture.

Pour toute réponse, les agents ont aussi à subir le gel des salaires, l'absence de perspective d'avancements.

Dans ce contexte, FO PREFECTURES regrette que peu de préfets se soient appropriés le plan de prévention sur les risques psycho socio professionnels.

Oui, Monsieur le Secrétaire Général du ministère de l'Intérieur,

**La RGPP tue :**

- **des missions de services publics**
- **des effectifs publics**
- **des agents du service public**
- **des usagers et des citoyens du service public**

Je vous remercie de votre attention

